

Dispositifs

« Plus de maîtres que de classes »

Guide d'aide la rédaction du projet

Guide de rédaction du projet pédagogique

Chaque rubrique est à renseigner mais les propositions à l'intérieur de chacune sont données à titre indicatif.

1. Caractéristiques de l'école

1.1. Personnels enseignants concernés par le projet

1.2. Spécificités de l'école dont il faudra tenir compte pour l'orientation du projet

Retenir celles qui sont les plus pertinentes

- Ecole ZUS, RRS, zone de revitalisation rurale
- Ecole sur différents sites, école de cycle, Cp issus de plusieurs maternelles, ...
- Nombre d'élèves/nombre de classes dont CLIS/ Répartition par classes
- Problématiques des élèves et de leurs familles : Primo-arrivants, gens du voyage, élèves en famille d'accueil ou foyer,
- Comportements des élèves (motivation, confiance, autonomie, socialisation...)
- tout autre renseignement

2. Diagnostic

« Il est nécessaire de procéder à une analyse des ressources locales déjà existantes pour mieux insérer les apports du maître supplémentaire dans la démarche pédagogique par l'équipe enseignante » (réf. circulaire n°2012-201 du 18-12-2012)

Analyse de la situation :

- Atouts de l'école
- Projet d'école : axes retenus et bilan
- Résultats des élèves (en référence aux évaluations)
- Fluidité des parcours (taux de maintien)
- Gestion de l'hétérogénéité dans l'école : prise en charge des élèves en difficulté
Quelles modalités de prise en charge ? Quels domaines prioritairement retenus?
(Différenciation au sein de la classe, aide personnalisée, PPRE dont PPRE Passerelle, mobilisations des membres du RASED, Programme PARLER³, MACLE⁴, accompagnement éducatif, stage de remise à niveau.....)
- articulations avec les dispositifs périscolaires : dispositif de Réussite Educative, Coup de pouce,

³ Annexe 3 : descriptif du programme PARLER

⁴ Annexe 4 : descriptif du dispositif MACLE

- Bilan des actions mises en place avec le maître « SAF » s'il était existant au sein de l'école et ancienneté du dispositif, objectifs qui étaient assignés à ce dispositif.

L'analyse de la situation doit vous permettre de faire émerger ce que le maître supplémentaire peut apporter de plus ou de différent.

3. Axes prioritaires du projet pédagogique

« Dans tous les cas, l'objectif de l'équipe d'enseignants ainsi constituée est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agit de prévenir la difficulté scolaire, tout au long de la scolarité primaire et d'y remédier si elle n'a pas pu être évitée. L'action sera prioritairement centrée sur les instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire. (réf. circulaire n°2012-201 du 18-12-2012) »

Le diagnostic doit vous permettre de dégager deux ou trois axes (ou domaines à travailler prioritairement).

Pour chaque axe, vous devez cibler les compétences attendues et concevoir des actions qui permettront de les faire acquérir aux élèves.

4. Déclinaison en actions /Organisation pédagogique

Le maître supplémentaire interviendra devant élèves dès la rentrée scolaire. A cette fin, il s'agit de décliner, dans le projet pédagogique, la manière dont vous envisagez de travailler les priorités au cours de l'année scolaire et par conséquent dès la première période, soit:

- Travailler un seul axe, deux ou tous les axes en parallèle
- Travailler avec un seul cycle ou tous les niveaux
- Envisager déjà des actions précises
- Envisager des modalités pour travailler la prévention et la remédiation

Dans un dossier consultable dans votre école, vous devrez formaliser les interventions du maître supplémentaire dans son emploi du temps (forcément évolutif) et des fiches par action ou par dispositif comprenant les rubriques suivantes :

- Axe
- Titre de l'action
- Public
- Compétences visées
- Période/durée de l'action
- Organisation pédagogique qui précise la place du maître supplémentaire
- Evaluation des progrès des élèves

Un exemple de fiche action

Axe : maîtrise de la langue

Titre de l'action : MACLE

Public concerné : CE2 (2 classes)

Compétences visées :

- Comprendre l'implicite d'un texte
- Rédiger un court texte narratif

Période/Durée de l'action : 1^{ère} période/ tous les jours –une heure trente- pendant 3 semaines

Organisation pédagogique qui précise la place du maître supplémentaire :

- Elèves des deux classes répartis en groupes de besoins constitués à partir d'évaluations diagnostiques
- Groupes pris en charge par les enseignants mobilisables dont le maître supplémentaire

Evaluation de l'action

Evaluations des progrès des élèves avec nouvelle passation des évaluations initiales (diagnostiques)

5. Effets attendus du dispositif « plus de maîtres que de classe »

Vous devez prévoir les effets attendus en terme à la fois quantitatif et qualitatif : amélioration des acquis des élèves, incidence sur le travail d'équipes et la continuité des apprentissages, aide au repérage et l'analyse des difficultés des élèves, amélioration du climat scolaire.....

6. Accompagnement

Aide particulière demandée par l'équipe enseignante